

Disparition de Delphine Jubillar

Affaire Grégory

Podcast. L'affaire Daval

Meurtre d'Alexia Daval

[Continuer sans accepter →](#)



Avec votre accord, [nos partenaires](#) et nous utilisons des cookies ou technologies similaires pour stocker et accéder à des informations personnelles comme votre visite sur ce site. Vous pouvez retirer votre consentement ou vous opposer aux traitements basés sur l'intérêt légitime à tout moment en cliquant sur "En savoir plus" ou dans notre politique de confidentialité sur ce site.

Avec nos partenaires, nous traitons les données suivantes :

Contenus cartographiques/infographiques , Contenus vidéo et audio, Données de géolocalisation précises et identification par analyse du terminal, Mesure d'audience, Publicités et contenu personnalisés, mesure de performance des publicités et du contenu, données d'audience et développement de produit, Réseaux sociaux, Stocker et/ou accéder à des informations sur un terminal

[En savoir plus →](#)

[Accepter & Fermer](#)



Le dépistage de produits stupéfiants s'est révélé positif à toutes les drogues détectables (cannabis, opiacés, cocaïne et amphétamine). Photo d'illustration ER /Lionel Vadam

Vitesse, stupés, défaut de permis : ce chauffard a coché toutes les cases des infractions routières.

Tout commence par un banal contrôle de vitesse, ce mardi 16 novembre 2021 dans l'après-midi. La brigade motorisée de Vesoul surveille la RN57 entre Besançon et Vesoul. Vers 16 h, les militaires repèrent un véhicule circulant en direction de Vesoul.

[Continuer sans accepter →](#)



Avec votre accord, [nos partenaires](#) et nous utilisons des cookies ou technologies similaires pour stocker et accéder à des informations personnelles comme votre visite sur ce site. Vous pouvez retirer votre consentement ou vous opposer aux traitements basés sur l'intérêt légitime à tout moment en cliquant sur "En savoir plus" ou dans notre politique de confidentialité sur ce site.

Avec nos partenaires, nous traitons les données suivantes :

Contenus cartographiques/infographiques , Contenus vidéo et audio, Données de géolocalisation précises et identification par analyse du terminal, Mesure d'audience, Publicités et contenu personnalisés, mesure de performance des publicités et du contenu, données d'audience et développement de produit, Réseaux sociaux, Stocker et/ou accéder à des informations sur un terminal

[En savoir plus →](#)

[Accepter & Fermer](#)

Le conducteur roule à 148 km/h (140 km/h vitesse retenue) pour une limitation à 110 km/h sur cet axe. Interpellé, l'individu, un Vésulien de 47 ans, n'est pas en mesure de présenter son permis de conduire. Et pour cause, ce dernier a été annulé il y a 7 ans. Le véhicule, non assuré, a été immobilisé sur les lieux du contrôle.

Enfin, le dépistage de produits stupéfiants s'est révélé positif à toutes les drogues détectables (cannabis, opiacés, cocaïne et amphétamines). Le mis en cause devra s'expliquer à la barre du tribunal correctionnel.

Faits-divers - Justice

Crime, délit et contravention



[Continuer sans accepter →](#)



Avec votre accord, [nos partenaires](#) et nous utilisons des cookies ou technologies similaires pour stocker et accéder à des informations personnelles comme votre visite sur ce site. Vous pouvez retirer votre consentement ou vous opposer aux traitements basés sur l'intérêt légitime à tout moment en cliquant sur "En savoir plus" ou dans notre politique de confidentialité sur ce site.

Avec nos partenaires, nous traitons les données suivantes :

Contenus cartographiques/infographiques , Contenus vidéo et audio, Données de géolocalisation précises et identification par analyse du terminal, Mesure d'audience, Publicités et contenu personnalisés, mesure de performance des publicités et du contenu, données d'audience et développement de produit, Réseaux sociaux, Stocker et/ou accéder à des informations sur un terminal

[En savoir plus →](#)

[Accepter & Fermer](#)